



SAISON 2017/2018

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **18-S074**
Dent de Morcles - Pointe d'Aufalle
Du 3 au 4 mars 2018 inclus, soit 2 jours

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club : <http://www.clubalpin-idf.com>

Christian MACOCCO

tél. dom.: +33 (0)6 87 82 07 83

envoi d'un mail par le Kifaikoi : <http://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/kifaikoi.php>

Jean-Pierre GAMBOTTO

tél. dom.: +33 (0)1 46 63 03 40

envoi d'un mail par le Kifaikoi : <http://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/kifaikoi.php>

2. Programme prévisionnel

		montée	descente
3 mars :	Ovronnaz / remontées mécaniques / Dent de Morcles	800	1500
4 mars :	Ovronnaz / remontées mécaniques / Pointe d'Aufalle	700	1400

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif : l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : CNS, 1/25000 n°1305 « Dent de Morcles » et 1/50000 n°272S « St Maurice »

Topos Ski de randonnée Ouest-Suisse - F.Labande courses n°27 et 31 pages 84/85 et 92/93

3. Caractéristiques de la course programmée

Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation

Difficulté alpine

PD



Conduite de course

Type de course

Dénivelé journalier maximal prévu

Rythme d'ascension exigé

Courses en Aller-Retour

1000 max

environ 350 m/h

3.1. Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.2. Conditions d'hébergement

Hôtel/Gîte

3.3. Participation aux frais de déplacement

3.4. Frais prévisionnels supplémentaires sur place

environ 150 SFr

3.5. Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

4. Voyage

Rendez-vous le 2 mars 2018 à 21h00. Départ 21h30
Retour à Paris le 5 mars 2018 vers 5h30.

5. Equipement individuel

5.1. Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : ARVA, pelle et sonde sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

5.2. Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie: Pelle, sonde, crampons, lampe frontale

5.3. Nourriture à emporter : vivres de course pour 2 jours

5.4. Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par téléphone 2-3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course

Ne pas oublier serviette et maillot de bain.